

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## CDC Arkhinéo choisie par Excabia pour sa nouvelle plateforme collaborative

Paris, le 14 mai 2012 – CDC Arkhinéo, Tiers de Confiance Archiveur et filiale de la Caisse des Dépôts, a été choisie par Excabia, nouvelle plateforme collaborative sécurisée à destination des particuliers, des professions en relation avec les particuliers (avocats, syndicats de copropriété, experts, courtiers, etc.) et des TPE/PME, pour son savoir-faire en matière d'archivage à valeur probante.

Avec plus de 120 millions de documents archivés en 2011, CDC Arkhinéo est la première société française d'archivage à valeur probante grâce à sa solution unique de Coffre-fort électronique®. En sa qualité de tiers de confiance, la société garantit la conservation durable et intégrée des documents électroniques et leur accès en ligne 24h/24.




Excabia, réseau social d'entreprise (R.S.E), s'adresse à 3 types d'utilisateurs :

- les professions réglementées (avocats, syndicats de copropriété, notaires, experts, courtiers, etc.),
- les TPE/PME,
- les particuliers.

Le fax en son temps puis l'e-mail ont permis aux professionnels de se lancer dans la dématérialisation des échanges. Ces outils sont en train d'atteindre leurs limites au profit des réseaux sociaux qui accroissent leur audience et leur transparence.

Excabia vise tous les échanges entre un professionnel et l'ensemble de son environnement : fournisseurs, conseils, administrations, etc. Ce type de solution ne réduit donc pas l'échange à un seul et même modèle.

Excabia a pour ambition de proposer des services innovants et utiles à tous. Ainsi, les services proposés via cette plateforme sont les suivants :

- 1)  **une messagerie** : possibilité d'envoi de courriers recommandés électroniques avec ou sans avis de réception ;
- 2)  **un mur professionnel** permettant de gérer des transactions en ligne et le partage de son contenu numérique ;
- 3)  **un accès au Coffre-fort électronique® de CDC Arkhinéo** qui garantit la pérennité et l'intégrité des données confiées en archivage.

Excabia permet :

- d'échanger en toute sécurité, avec un mode de rangement pratique et simple d'accès,
- de créer un ou plusieurs espaces de travail, en invitant les personnes désirées à s'y rattacher,
- de bénéficier d'un parapheur électronique.

« Nous avons fait appel à CDC Arkhinéo, acteur référent sur le marché français, car nous souhaitons permettre aux utilisateurs de disposer des dernières évolutions, des meilleures performances pour l'archivage de leurs documents, d'une sécurité optimale et surtout d'une offre pérenne dans le temps », commente Jérôme PLUVINAGE, fondateur d'Excabia.

« Être associée à cette plateforme innovante constitue pour CDC Arkhinéo une opportunité intéressante d'élargir son réseau de partenaires et de clients indirects », poursuit Charles du BOULLAY, Directeur général de CDC Arkhinéo.

Excabia a été retenue par Oséo, entreprise publique ayant pour mission de soutenir l'innovation et la croissance des PME.

### À propos d'Excabia

Nouveau réseau social d'entreprise (RSE), Excabia met à la disposition des professions réglementées (avocats, notaires, syndics de copropriété, experts, courtiers, etc.), des TPE/PME et des particuliers une plateforme collaborative sécurisée réunissant une messagerie, un mur professionnel, un coffre-fort électronique et un parapheur électronique.

Excabia a été créée par Jérôme Pluinage, qui dispose d'une longue expérience dans la dématérialisation (fondateur de la société Outsafe, précurseur en la matière) et dans l'immobilier, en tant que gestionnaire, puis au sein d'une direction du développement d'un grand groupe. Cela lui assure une bonne expertise de son produit comme de son marché visé.

Dans le cadre de la politique de financement opérée par Oséo, Excabia a obtenu l'aide maximum et participe actuellement à une large opération de tests proposés par le Centre Francilien de l'Innovation.

### À propos de CDC Arkhinéo

Créée en 2001, CDC Arkhinéo, groupe Caisse des Dépôts, tiers de confiance archiveur, est la première société française d'archivage à valeur probante des données électroniques (120 millions de documents archivés en 2011, avec une croissance record de 33 % par rapport à 2010). Grâce à sa solution unique de Coffre-fort électronique® en mode SaaS, CDC Arkhinéo assure la conservation intègre et à long terme de tous types de documents électroniques (factures, bulletins de paie, contrats de prêt, contrats de travail, courriers électroniques, jetons d'horodatage, fichiers de preuve, etc.).

CDC Arkhinéo s'engage en effet à tous les stades du processus : garantie de conservation des données dans des centres d'archivage hautement sécurisés (site de sauvegarde distant de plus de 450 kilomètres des deux principaux situés en région parisienne), garantie d'intégrité des données déposées, accès en ligne permanent à tous les documents (taux de disponibilité contractuels).

CDC Arkhinéo archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que Accelya, AchatPublic.com, AQSI Solutions, Auchan France, b-process, Caillau, Carrefour France, CDC FAST, Cegedim, CertEurope, Coface, Deal-Force, e-Attestations, Excabia, Extelia (Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables, Chambre Nationale des Huissiers de Justice), Faurecia, Finaref, Gemalto, Generix Group, GSF, Informatique CDC, Keynectis (près de 100 établissements financiers dont Crédit Agricole SA, Finaref, Monabanq), Keyvelop (STS Group), LegalBox, LOGIDOC-Solutions, Logilec Leclerc, Novapost, Orange Business Services, Pepsico, Pixid, Primobox, RH Externett, Seeburger, Steria, TDF, ViaStorage.

CDC Arkhinéo est membre de l'ADIJ, du GS1, a participé au groupe de travail en charge de la révision de la norme AFNOR Z 42-013 et est régulièrement consultée comme expert.

En mai 2010, le service Coffre-fort électronique® de CDC Arkhinéo a été attesté par un tiers en conformité avec la norme Z42-013 révisée en 2009 au niveau de sécurisation « Renforcé », transposée en norme ISO 14641-1 en janvier 2012.

CDC Arkhinéo, s'est vu délivrer en septembre 2010, par le Ministère de la Culture, son agrément pour la conservation des archives publiques des collectivités et administrations.

Pour plus d'informations, consultez notre site et abonnez-vous à notre flux RSS : [www.cdcarphineo.fr](http://www.cdcarphineo.fr)

<b>EXCABIA</b> Jérôme Pluinage Tél : 06 40 95 36 20 09 72 26 03 80 <a href="mailto:jpluinage@excabia.com">jpluinage@excabia.com</a>	<b>CDC ARKHINÉO</b> Caroline Ceintrey Tél : 01 58 50 95 03 <a href="mailto:caroline.ceintrey@cdcarphineo.fr">caroline.ceintrey@cdcarphineo.fr</a>	<b>CICOMMUNICATION</b> Caroline Matuszewski Cécile Gayraud Tél : 01 47 23 90 48 <a href="mailto:matuszewski@cicommunication.com">matuszewski@cicommunication.com</a>
---	--	--